

CHALLES-LES-EAUX

Validation de la réalisation de la ZAC du centre

C'est dans une ambiance très consensuelle que l'ensemble des élus (es) ont validé jeudi soir le dossier de réalisation de la ZAC du centre puis jeté les bases du budget 2010 lors d'un classique débat d'orientation budgétaire. Sans grande surprise d'ailleurs, l'augmentation des impôts locaux de 1 % demandée étant même aussitôt entérinée à l'unanimité. Mais pour commencer M. Pagliéri, l'urbaniste-conseil de la commune refaisait un historique de l'évolution de cette zone du centre depuis 1984, se projetant ensuite à l'horizon 2026 en trois phases. Soucieux de bien respecter tradition et identité de la ville, on va donc resserrer les liens des zones vie situées de part et d'autre de la nationale, initier une "voie thermale" entre mairie

et Casino, redessiner l'entrée nord et favoriser une circulation par l'avenue Béatrice de Savoie vers le Beauséjour.

Densifier tout en aérant le centre

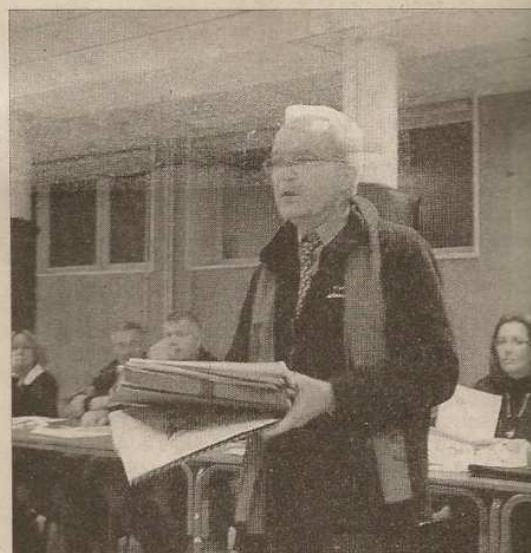
Concernant les surfaces constructibles, on arrive (chiffres arrondis) à plus de 34 000 m² de Shon dont 15 000 en logement libre, 8 900 en social, 2 300 d'hôtellerie, 4 500 de commerces... sans compter 2 900 de possible hors ZAC. Une phase 2010-2014 devrait concerner le secteur poste-flot Fournier, l'avenue Béatrice de Savoie, l'aménagement du stade en îlot de rétention et l'opération Opac "Nieder hôtel", prête à démarrer. Dans une seconde phase, 2012-2021, on passe à tout le bâti du centre-ville, l'arrivée de la voie thermale vers le parc du

Casino. Enfin 2022-2026 on termine par l'entrée nord proche du Lycée hôtelier.

Maintenant en ce qui concerne les orientations budgétaires 2010. Côté Fonctionnement, on équilibre à 4 470 K€ avec 350 K€ passant en investissement, 899 du solde 2009 faisant de même. En Investissement, centre-ville oblige, on table sur plus de 7 M€ dont 3,5M€ de reste à réaliser 2009.

Le conseil se clôturait sur quelques questions diverses, renouvellement du contrat petite enfance et la confirmation officielle par Michel Arnaud du classement de la ville en "commune touristique" pour cinq ans.

À noter que le budget 2010 sera présenté lors d'un conseil ce 25 mars. *



Belle synthèse des dossiers de la ZAC par Gérard Pagliéri, l'urbaniste conseil de la commune

J.M.